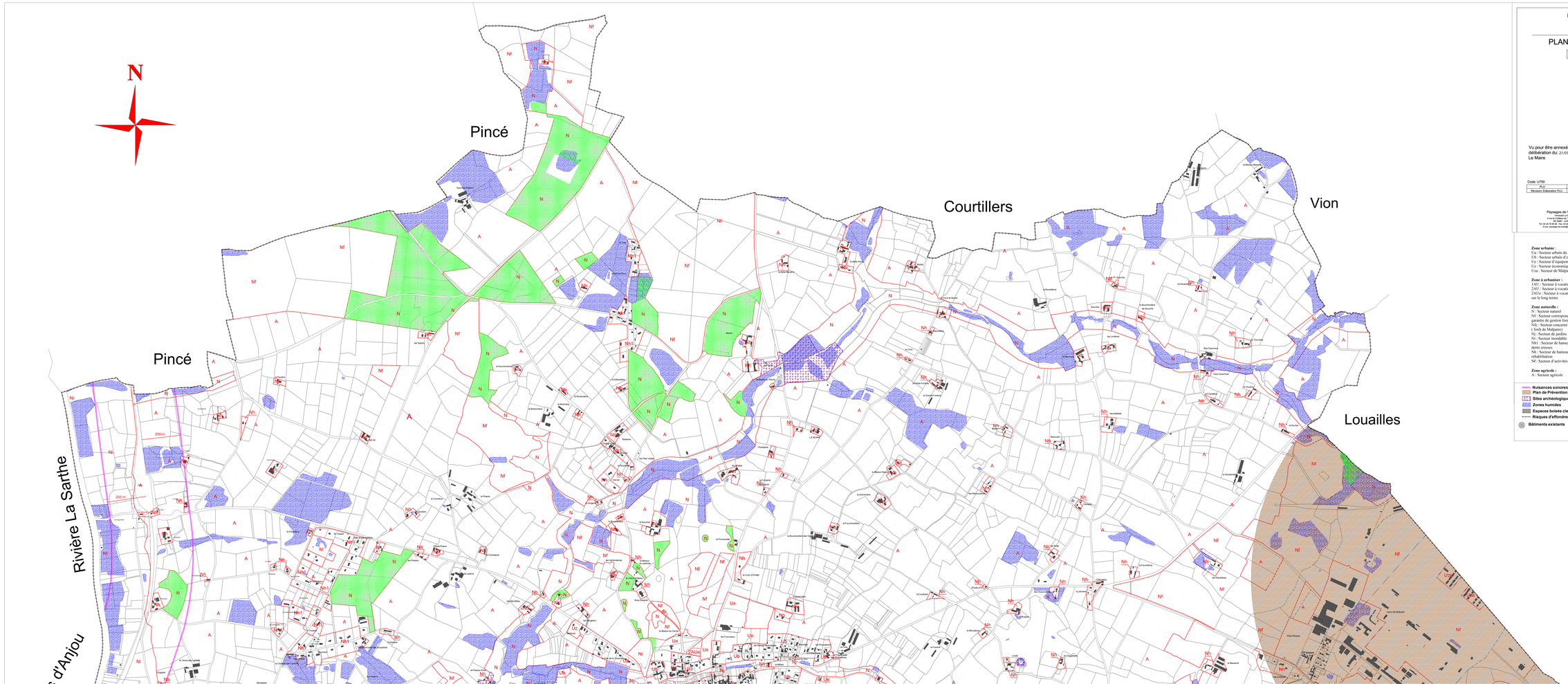

Département de la Sarthe
Commune de Précigné

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°3 b) Règlement
Règles graphiques

Plan Nord

Vu pour être annexé à la délibération du: 21/01/2013
Le Maire

Code: U756	Janvier 2013		Echelle: 1/5000°
PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Revision Elaboration PLU	Le 16.05.08	Le 27.04.2012	Le 21.01.2013

Paysages de l'Ouest
Agence de Sablé
2 rue du Château de l'Hoverie
BP 30861 - 44308 Nantes
Tel: 02 40 89 12 00 - Fax: 02 40 89 12 01
E-mail: paysages.de.l-ouest@wanadoo.fr

Responsable du dossier: Jean-Pierre LE MANCQ
Dessinateur infographie: S.LAMBERT

Légende PLU Précigné

Zone urbaine :
Ua : Secteur urbain du centre bourg
Ub : Secteur urbain d'extension pavillonnaire
Uy : Secteur d'équipements économiques publics et d'intérêt collectif
Uz : Secteur économique existant
Uza : Secteur de Malpaire

Zone à urbaniser :
1AU : Secteur à vocation d'habitat sur le court terme
2AUz : Secteur à vocation d'équipements publics et d'intérêt collectif sur le long terme
2AUy : Secteur à vocation d'équipements publics et d'intérêt collectif sur le long terme

Zone naturelle :
N : Secteur naturel
Nf : Secteur correspondant à l'ensemble des EBC disposant d'une garantie de gestion forestière durable.
Nh : Secteur concerné par un gisement d'argile et de sable (forêt de Malpaire)
Nj : Secteur de jardins
Ni : Secteur inondable soumis au PPRI Sarthe aval
Nhl : Secteur de hameaux avec possibilité de constructions neuves en dents creuses
Nh : Secteur de hameaux avec possibilité d'extension et de réhabilitation
Nl : Secteur d'activités de loisirs

Zone agricole :
A : Secteur agricole

Nuisances sonores - Voies SNCF
Plan de Prévention du Risque Technologique
Sites archéologiques
Zones humides
Espaces boisés classés
Risques d'effondrement
Bâtiments existants